

First International Environment Forum for Basin Organizations

SESSION DE HAUT-NIVEAU – 28 NOVEMBRE

ALLOCUTION JEAN-FRANÇOIS DONZIER

Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation, Chers Collègues et Amis des Organisations de Bassin.

C'est un très grand honneur pour le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) de pouvoir s'exprimer devant vous à l'occasion de ce 1^{er} Forum des Organismes de Bassin pour l'environnement organisé avec le PNUE.

On dit que « là où il y a une volonté il y a un chemin ».

C'est bien une volonté politique forte et durable sur le long terme qu'il nous faut aujourd'hui pour faire face à une situation critique.

La situation globale est grave :

- la qualité de l'eau se détériore,
- les milieux sont eutrophisés,
- les écosystèmes sont détruits ou en mauvais état écologique.

Trop peu de rejets polluants sont traités et les pollutions diffuses, notamment agricoles, ne sont pas contrôlées.

L'eau est déjà et sera encore plus «la première victime du changement climatique».

Si, comme nous l'espérons tous, un accord ambitieux est trouvé à Paris en décembre 2015, lors de la COP 21, pour réduire de façon drastique les émissions de gaz à effet de serre, l'effet ne sera visible qu'au début du siècle prochain...

D'ici là le régime de tous nos fleuves et le niveau de nos aquifères seront sensiblement modifiés !

Le changement climatique, en à peine quelques décennies, va aggraver la fréquence, l'intensité et la violence des inondations et des sécheresses

Que ferons-nous si...

- pour l'adduction d'eau potable, les captages se tarissent,
- pour l'hydroélectricité, les barrages ne se remplissent plus,
- pour l'alimentation, si l'irrigation manque d'eau,
- si on ne sait plus refroidir les centrales électriques thermiques et, plus encore, les centrales électronucléaires ?
- Comment assurerons-nous le transport fluvial ou la production de poisson pour l'alimentation

First International Environment Forum for Basin Organizations

C'est tout de suite aujourd'hui qu'il faut se mobiliser pour nous adapter à ces changements inéluctables.

Il faut organiser la gestion d'eau et des écosystèmes aquatiques au niveau des bassins et sous-bassins, des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers.

Les écosystèmes aquatiques ne sont pas seulement un patrimoine naturel irremplaçable et une réserve unique de biodiversité, mais ils sont aussi des « infrastructures vertes » jouant un rôle très efficace de régulation de la ressource en eau et de sa préservation, tout comme d'autoépuration de certaines pollutions.

Les organisations de bassin, sous des formes diverses et avec des mandats divers, ont un rôle essentiel à jouer pour mettre une véritable politique intégrée de gestion sur leur territoire respectif.

Il faut leur donner des mandats clairs et des moyens humains, techniques et financiers leur permettant d'assumer efficacement leur rôle.

On ne sait bien gérer que ce que l'on sait mesurer !

Les informations disponibles, sur l'état de la ressource en eau et encore plus des écosystèmes aquatiques, sont très insuffisantes pour permettre de vrais diagnostics, définir les priorités et mettre en place une gestion sérieuse et en assurer le suivi.

Il faut mettre en place de véritables systèmes d'information sur l'eau et les écosystèmes, avec des moyens suffisants et pérennes d'investissement et de fonctionnement.

Rien n'est possible, aussi, sans la participation des représentants des différents secteurs économiques, des autorités locales et des associations, qui œuvrent tous sur le terrain et sont les véritables acteurs du changement.

L'association en particulier des secteurs de l'électricité, de la navigation, des mines et de l'agriculture est essentielle. Il faut travailler « out of the water box » et de façon intersectorielle.

La création de « Comités ou Conseils de bassin », sous les formes appropriées, apparaît aujourd'hui comme un moyen d'implication de toutes les parties prenantes à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes.

First International Environment Forum for Basin Organizations

Il y a 276 fleuves, 156 lacs et au moins 400 aquifères transfrontaliers :

Au niveau transfrontalier, la création d'organes conjoints par les pays riverains apporte des avantages évidents pour :

- assurer le dialogue et éviter les conflits,
- partager les informations et en faire la synthèse,
- élaborer des programmes d'actions conjointes,
- suivre les effets des projets et produire des indicateurs pour faciliter la prise de décision.

Là encore, les organes conjoints doivent avoir un mandat clair et disposer des moyens humains, techniques et financiers pour assurer leur mission efficacement.

Enfin et pour conclure :

Il ne faut pas « réinventer la roue »

- Beaucoup d'expériences efficaces sont déjà réalisées sur le terrain.
- La gestion par bassin fonctionne de façon reconnue et positive depuis plus de 50 ans et pour beaucoup de pays depuis ces 20 dernières années.
- Des accords de gestion des eaux transfrontalières s'appliquent effectivement et sans difficultés majeures, notamment dans le cadre de la Convention Eau de l'UNECE et de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, de la politique de l'AMCOW, mais aussi dans toutes les autres régions du Monde.

Il faut donc identifier les bonnes pratiques et en assurer la diffusion par la mobilisation de l'expertise, par des plateformes d'échange d'expérience et par la formation des staffs des Organismes de Bassin et de leurs partenaires.

Les problèmes rencontrés ne sont souvent pas techniques mais essentiellement institutionnels et financiers.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Rien n'est possible sans une forte volonté politique de tous les Pays du Monde.

Il faut donc se mobiliser pour gagner cette bataille de l'eau et préparer l'avenir des générations futures.

La gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques par bassin est une obligation, mais c'est rentable nos sociétés.

Nous avons besoin de vous !

Merci de votre attention.